

*Investissement Canada—Loi*

On pourrait établir une stratégie favorisant l'investissement et mettant un terme à la sortie des capitaux. C'est le problème du Canada. En 1980, les libéraux nous avaient dit qu'ils rachèteraient le Canada, que les investisseurs étrangers n'étaient plus les bienvenus. Tel était le message de P.E.T. Mais les libéraux n'ont vraiment pas racheté le Canada. Ils l'ont réhypothéqué. C'est ce qu'ils ont fait. Ils l'ont complètement réhypothéqué, remplaçant les capitaux étrangers par une dette extérieure. Le parti progressiste conservateur veut renverser cette tendance. Nous voulons encourager l'entrée de capitaux parce que cela nous évitera de trop nous endetter. L'apport de capitaux provoque une baisse des taux d'intérêt, du déficit et de l'inflation, ainsi qu'une augmentation de la croissance économique et, grâce au facteur dont nous avons le plus besoin, le temps, il procure des emplois, ce qui est encore plus important. C'est ce dont nous avons grandement besoin. Nous devons solidifier la base de capital des sociétés canadiennes et surtout des petites entreprises. Un trop grand nombre d'entreprises canadiennes ont un passif trop élevé et un actif trop faible. Voilà le problème.

Le message était clair. Le projet de loi C-15 tiendra les promesses que nous avons faites aux Canadiens. Je le répète, le 4 septembre, ils se sont prononcés de façon écrasante en faveur de notre politique et de nouvelles orientations pour le pays. Si les députés de l'opposition croient un seul instant que les Canadiens ne sont pas prêts à accueillir les capitaux étrangers chez eux, qu'ils regardent autour d'eux le nombre de députés ministériels qui siègent de l'autre côté de la Chambre. Le message est clair. Les Canadiens ont rejeté l'AEIE, sans aucune réserve. Les Canadiens ont rejeté la politique socialiste qui a provoqué la pire crise économique que le pays ait connue depuis la Confédération.

Il y a un million et demi de Canadiens ordinaires, comme nos amis d'en face se complaisent à les appeler. Nous aussi, nous sommes des Canadiens ordinaires. Nous les estimons plus qu'eux, malgré toutes leurs belles paroles. Ces Canadiens ordinaires doivent certainement se demander pourquoi le NDP, qui se prétend le seul à se préoccuper des Canadiens ordinaires, se prononce si catégoriquement contre ce projet de loi positif et créateur d'emplois. Nous avons peut-être la chance de nous débarrasser de ces monstres comme de Havilland ou Canadair. Pourquoi souhaitent-ils le maintien d'une politique qui a fait autant de tort au Canada? On a dépensé des milliards de dollars à soutenir des activités non rentables. On ne peut pas gagner sur tous les tableaux. Ils doivent se décider. Ou bien ils optent pour le changement, autrement dit des emplois pour les Canadiens, ou ils s'y opposent. Les Canadiens ordinaires que nous représentons connaissent la position des deux partis d'opposition. Elle est assez claire si l'on regarde de l'autre côté.

A quels changements peut-on s'attendre si le projet de loi C-15 est adopté? Premièrement, toutes les nouvelles entreprises sont exemptées du processus d'examen. Deuxièmement, toutes les acquisitions directes d'entreprises canadiennes valant moins de 5 millions de dollars échappent à tout examen, sauf lorsqu'il s'agit d'entreprises culturelles. Cela me semble logique. Il est question de la presse écrite et du reste. Troisièmement, toutes les acquisitions indirectes de moins de 50 millions sont exemptées de l'examen.

Ces changements auront des effets importants, surtout si l'on tient compte des activités auxquelles l'AEIE s'est livrée en

1983. Par exemple, aucune des 442 nouvelles entreprises examinées en 1983 par cet organisme ne ferait l'objet d'un examen de la part d'Investissement Canada. Cette dernière se serait abstenue d'intervenir dans 80 p. 100 des 283 acquisitions directes et 93 p. 100 des acquisitions indirectes que cela représentait.

Investissement Canada a également pour mission de favoriser les investissements créateurs de croissance et d'emplois, de fournir des services d'information et de conseiller les entreprises et les investisseurs au sujet des possibilités et des contrats. Cette question a été soulevée aujourd'hui à la Chambre. On nous a demandé pourquoi nous avons supprimé ces services. Ce ne sera pas le cas. Le premier ministre a mentionné que d'autres projets de loi seraient présentés au sujet des problèmes posés par l'investissement étranger. En deux mots, nous voulons faire comprendre que le Canada tient à réserver un meilleur accueil aux investisseurs étrangers. C'est très simple. Cela permettra également aux investisseurs canadiens d'avoir davantage confiance dans le climat commercial qui règne au Canada.

Contrairement à l'AEIE, le projet de loi C-15 reflète une nouvelle attitude. C'est celle que les Canadiens doivent adopter. Nous devons changer totalement d'attitude. Cette mesure reconnaît que les investissements étrangers peuvent nous apporter beaucoup. Environ 90 p. 100 des investisseurs étrangers n'auront plus à attendre l'approbation du gouvernement pour investir leurs capitaux. Nous fixons des délais réalistes pour le processus d'examen. Nous ne voulons plus faire traîner les choses.

L'AEIE partait du principe que tous les investissements étrangers étaient mauvais. C'était la façon de voir de Trudeau. Les investisseurs devaient prouver qu'ils pouvaient procurer des avantages au Canada et le mot «avantage» était défini par un bureaucrate. Investissement Canada part du principe que les investissements étrangers sont bons pour notre pays. Monsieur le Président, je vous demande de réfléchir à la signification du mot «FIRA». Tout les investisseurs étrangers en avaient peur. Ce mot suffisait à les effrayer. Il était négatif et tout le reste, et l'a été pendant des années. Nous avons maintenant une appellation positive, Investissement Canada, l'endroit où placer votre argent. C'est un endroit sûr, un lieu de croissance, un lieu où de nouveaux emplois seront créés. Voilà la différence entre eux et nous.

Les adversaires de cette mesure insistent volontiers sur le taux élevé d'approbations accordées par l'Agence, mais le problème n'est pas là. Comme Richard Smith, de l'ambassade des États-Unis, l'a déclaré dans une lettre adressée au *Globe and Mail* le 8 septembre 1982:

— Le taux d'approbation de l'AEIE, qui serait de 90 p. 100 . . .

En réalité, il est de 92 p. 100. Je vous lis la suite:

. . . ne signifie pas grand-chose; ce chiffre ne tient pas compte des demandes retirées ou qui n'ont pas été présentées à cause des formalités et des exigences excessives de l'Agence. Une fois établis dans un pays étranger, les investissements deviennent très vulnérables aux politiques de ce pays, et les investisseurs ont tendance à éviter les endroits qui leur semblent suspects. Sur ce plan, l'AEIE peut être considérée comme une solution à un problème qui n'existe pas.

Il existe toutefois un problème. Il est impossible de savoir combien d'investisseurs éventuels ont eu peur de l'ingérence du gouvernement—surtout les Américains, pour qui c'est une